

Un peintre vitrier (h/f) pour ses Ateliers Municipaux

Sous l'autorité du Responsable des Ateliers et du chef de l'atelier menuiserie-peinture et en collaboration avec 2 autres peintres, vous réalisez des travaux dans votre domaine d'activité dans les bâtiments de la ville, dans le cadre de demandes d'intervention ou de chantiers de rénovation. Vous prenez plus particulièrement en charge les missions suivantes :

- la préparation des travaux de peinture (lessivage, égrenage, rebouchage, ponçage...)
- la réalisation des travaux de peinture sur tous supports
- la pose des papiers peints, des revêtements muraux et des revêtements de sol textiles ou plastiques
- la pose et le remplacement des vitres, des doubles vitrages ou des miroirs.
- l'entretien des outils et le matériel mis à disposition

Formations et expériences requises

CAP peintre exigé

Expérience similaire de 3 ans minimum appréciée

Connaissance des techniques de peinture et de vitrerie, de pose de revêtement de sol

Connaissance des règles de sécurité sur les chantiers et en atelier

Savoir identifier les caractéristiques des produits et les incompatibilités entre les différents matériaux

Être apte à travailler en hauteur et être capable de monter un échafaudage

Capacité à rendre compte

Esprit d'équipe, rigueur et sens de l'organisation

Permis B exigé

Infos pratiques

Horaires de travail : du lundi au jeudi travail en continu de 7h30 à 15h15 avec 20 minutes de pause et le vendredi de 7h30 à 11h30.

Comment postuler ?

Merci d'adresser votre candidature avec un CV et lettre de motivation avant 08 novembre 2024 à :

Madame La Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, Avenue de Champagne BP 505, 51331 Epernay Cedex

[Postuler en ligne](#)

Documents

[peintre-vitrier.iere-octobre-2024.doc_0.pdf](#)